

Compte-rendu de la réunion publique

Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord

Travaux de déconstruction

Réunion d'information riverains

Jeudi 20 octobre 2022

19h30-21h

Cette réunion d'information, qui a réuni une centaine de personnes, s'est tenue dans le cadre du démarrage de la première phase des travaux du Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord, en présence de :

Karim BOUAMRANE, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, Vice-Président du Conseil départemental délégué à la culture, Conseiller territorial à la Plaine Commune

Adel ZIANE, 2^e adjoint délégué à l'Aménagement, au Développement urbain durable, aux Finances et à la Communication

Michèle COADIC, conseillère municipale déléguée au Dialogue citoyen, à l'Installation des conseils de quartier, au Comité de suivi des grands travaux et à l'Aménagement des voies sur berges et à la Relation à la population

Sébastien ZONGHERO, conseiller municipal délégué au Patrimoine communal et aux Relations institutionnelles

Les personnes suivantes sont intervenues pour les chantiers campus et des voiries publiques :

Pour Université de Paris Cité, : Didier PETITJEAN

Pour l'AP-HP : Isabelle NORAZ, accompagnée du maître d'œuvre Antea, Alexandra LECOQ et du représentant de l'entreprise Cardem, Julien Crouchet

Pour Grand Paris Aménagement : Mohammed BENDJEBBOUR accompagné du maître d'œuvre Ginger, Régis HERARD, et de l'entreprise ADC démolition

Pour l'établissement public territorial Plaine Commune : Benjamin FAVRIAU

Pour le Département de la Seine-Saint-Denis : Cyprien LEGROS

Ordre du jour

Présentation

- Le projet de Campus
- Le chantier Campus et son environnement
- Des chantiers Campus coordonnés et responsables
- Au Nord : secteur Université :
Organisation du chantier de déconstruction / dépollution
- Au Sud : secteur Hôpital :
Organisation du chantier de déconstruction / dépollution
- Organisation de l'information du public

Échanges avec le public

Synthèse des échanges

Préalablement aux échanges, la parole a été donnée à Denis Vemclefs, conseiller municipal, membre du Collectif « pas ça, pas là, pas comme ça » afin qu'il puisse rappeler la position du collectif par rapport au projet.

Au terme de la présentation, les questions suivantes ont été posées :

[Accéder au document de présentation](#)

- **L'AVENIR DU CENTRE MEDICAL**

Quel est l'avenir du centre médical Henri Barbusse avec l'arrivée du Campus : sera-t-il conservé ?

Réponse

Le centre médical continuera d'exister, le campus hospitalo-universitaire devant permettre d'améliorer et de compléter l'offre de santé publique sur le territoire. L'apport du Campus, notamment en lien avec les professions libérales, répond à l'ambition municipale d'avoir la meilleure offre de santé publique sur un rayon de 1,5 km à Saint-Ouen.

Les centres de santé de la Ville vont se développer, le centre de santé Henri Barbusse va être rénové pour le rendre plus fonctionnel et accessible.

Un travail est mené conjointement par la Ville et l'AP-HP depuis quelques années pour permettre l'installation sur le territoire de médecins spécialistes de l'hôpital dans les centres de santé afin de garantir à la population des spécialités médicales en secteur 1. L'enjeu est économique : il n'y a plus de médecins spécialistes en secteur 1 sur le territoire. Demain, grâce à l'hôpital, six spécialistes exerceront au centre de santé et seront ensuite rejoints par d'autres professionnels. La Ville fait le pari que cet hôpital va améliorer l'état de santé de la population, ce qui sera évalué avec des critères techniques précis.

- **L'AVENIR DE CONFORAMA**

Le magasin Conforama va être démoli, il n'y aura donc plus de Conforama dans la ville de Saint-Ouen ?

Réponse

Il existe des prestations de service comparables dans l'environnement, mais plus petites. L'enjeu est de permettre au plus grand nombre de consommer tous types de produits dans un rayon accessible.

- **LE LOGEMENT DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Beaucoup d'étudiants vont arriver (12 500) et de nombreux médecins, infirmières et infirmiers, est-ce qu'il y a un fléchage pour ces publics afin qu'ils puissent trouver des logements ?

Réponse

La question du logement est très importante. Sur les 5000 agents hospitaliers attendus, au moins 1/3 sera éligible au logement social (PLAI, PLUS...). Pour tous les partenaires, la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine, l'EPT Plaine Commune et l'AP-HP, l'objectif est de loger en priorité des personnes éligibles au logement social, tout en favorisant le rapprochement domicile-travail. La réflexion va être conduite à l'échelle intercommunale.

- **LA PRISE EN COMPTE DES NUISANCES ET DE LA SÉCURITÉ PIÉTONNE**

Une personne s'inquiète des futures nuisances sonores provoquées par le chantier ainsi que de la sécurité des enfants scolarisés dans les écoles situées à proximité du projet (écoles élémentaires Mandela, Emile Zola et la crèche Jan Monmousseau).

Comment les enfants de la crèche vont-ils dormir avec le bruit généré par l'augmentation du trafic routier et des rotations de camions ? Qu'est-ce qui peut être imaginé pour protéger des poussières, des nuisances sonores, du danger avec les travaux ?

Réponse

Un travail est mené avec la Ville et le commissariat de police sur les questions de sécurité aux abords du Campus. L'APHP et l'Université proposeront dès que nécessaire la mise en place d'itinéraires piétons sécurisés, avec signalétique ; le dispositif sera contrôlé par Plaine Commune et la Ville dans le cadre de la délivrance des arrêtés.

Le CHU va générer du trafic. Néanmoins, en 2028, les pratiques de mobilité vont changer entraînant une baisse du trafic routier. Il ne sera donc pas nécessaire de rajouter de voie de circulation. Le fonctionnement du grand carrefour fera l'objet d'une vigilance particulière, notamment concernant les véhicules de secours. L'espace public doit être finement pensé afin notamment d'y intégrer les ambulances, qui ne doivent pas paralyser la circulation et les usages du fait de leur caractère prioritaire. Des études concrètes vont être conduites, en complément des études de flux déjà réalisées. Une étude d'impact a d'ailleurs été réalisée au moment de l'enquête publique.

Concernant le train, les wagons seront-ils hermétiques pour éviter les poussières ? Y aura t-il beaucoup de trains ? Quid de la circulation des camions aux horaires de rentrée et de sortie des écoles ?

Réponse

Le trafic est estimé pour le chantier de l'AP-HP un train par jour, entre 5 et 8 wagons maximum par train. La protection des wagons pour éviter la dissémination des poussières sera assurée.

L'organisation du chantier CHU tiendra compte de la proximité de ces équipements sensibles et s'inscrira dans les principes de la charte chantier de la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine, qui prévoit des mesures de prévention des nuisances, notamment pour les passages de camions. Un coordonnateur inter-chantiers mandaté par l'Université et l'APHP s'assurera de cette organisation adaptée, avec en soutien un prestataire mandaté par la Ville (Artélia).

Ces différents sujets pourraient être étudiés dans le cadre de la future commission inter-quartiers mise en place par la municipalité, afin que chacun soit rassuré sur la circulation de véhicules et la pollution.

Une personne résidant devant l'entrée des futures urgences et les sorties de camions, s'inquiète des futurs travaux et de la pollution occasionnée. Quand sera enlevé le toit de l'usine PSA ? À quelle cadence vont-être analysées les poussières (amiante, plomb...) et sur quels paramètres ? Les données seront-elles accessibles ?

Réponse

Des éléments de toiture vont commencer à disparaître dès cette fin d'année.

Concernant les mesures de contrôle de l'environnement, elles seront faites lors du désamiantage. Ainsi, plusieurs capteurs, ainsi que des sondes vibro-acoustiques, seront déployés sur le site afin de mesurer les vibrations, les poussières et les niveaux sonores, avec des seuils d'arrêts. En cas de dépassement de seuils, il y aura un arrêt immédiat du chantier afin d'identifier le problème.

Les résultats seront communiqués, en raison notamment du contrôle très strict déjà réalisé sur l'amiante pour la protection des intervenants sur le chantier.

Ces sujets seront abordés dans le cadre de la Commission inter-quartier.

• LA QUESTION DES ESPACES PUBLICS AUTOUR DE L'HÔPITAL

Un élargissement des voiries autour de l'hôpital est-il prévu afin d'absorber le flux et d'intégrer les mobilités douces ? Concernant le patrimoine végétal, les espèces seront-elles préservées dans le projet futur ? Une végétalisation du site est-elle prévue ?

Réponse

Le nombre de voies de circulation autour de l'hôpital va globalement rester identique, des études sont toutefois en cours pour déterminer le nombre de voies nécessaires au bon fonctionnement du quartier et de l'hôpital. Par contre tout autour de l'hôpital la largeur des espaces publics va augmenter ; cela

concerne les rues Louis Blanc, Farcot et avenue du Capitaine Glarner. Par exemple sur la rue Farcot la largeur d'espace public va doubler, ce qui permettra d'y intégrer un dispositif de végétalisation et une offre de piste cyclable. De même, un travail a été engagé avec Plaine Commune sur les rez-de-chaussée de l'hôpital, ainsi qu'un travail pour faciliter l'accès PMR et la hauteur des trottoirs.

En termes de végétalisation, l'ambition est très forte. Un grand espace vert est prévu en pleine-terre rue Farcot ainsi que la végétalisation de la toiture de l'hôpital, pensée comme un véritable espace de vie végétal, et non comme une toiture décorative.

Par ailleurs, des nichoirs pour les moineaux vont être installés le temps des travaux.

Y aura-t-il un parking sur le futur projet ?

Réponse

Oui, il y aura un parking, réservé pour une moitié aux visiteurs et pour l'autre au personnel. La capacité du parking et le nombre de places (voitures et vélos) ont été dimensionnés sur la base des études de flux et le réseau de transports en commun. Toutes les études sont disponibles sur le site Internet du campus. Les flux sont mis à jour régulièrement, en partenariat avec Plaine Commune.

• LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Y aura-t-il des travaux le samedi ?

Réponse

Non, il n'y aura pas de travaux le samedi, sauf à titre exceptionnel, ni de travaux la nuit. En cas de travaux le samedi, les riverains seront prévenus.

L'amplitude horaires des travaux sera généralement de 7h-16h, du lundi au vendredi.